

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Semestre 10

UE 11 Séminaires professionnels

Présentation

1 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 30h

- > Participation à des colloques thématiques :
- Les formalités de la création, Choix du régime fiscal et de la forme juridique, Choix de la zone d'exercice
- Les principes de la comptabilité, En TD : Établir le prévisionnel financier d'une installation libérale, Les modes d'exercice en société : aspects juridiques, fiscaux et comptables
- Les ateliers prévention : sensibilisation aux risques psycho-sociaux
 - > Séminaire : Déficience visuelle
 - > Journées thématiques d'approfondissement : Atelier « Corps et Voix »

Objectifs

- > Approfondir certains aspects des connaissances et compétences acquises
- > Sensibiliser à des perspectives en lien avec l'orthophonie

Pré-requis nécessaires

- > UEs 5 : Pratiques professionnelles
- > UEs 6 : Formation à la pratique clinique
- > UEs 7 : Recherche en Orthophonie